



CONDITIONS GENERALES DE VENTE

1. ACCEPTATION DES CONDITIONS

Toute commande est soumise à nos seules conditions générales de vente nonobstant toutes conditions générales propres à l'acheteur. L'acheteur reconnaît avoir pris connaissance des conditions générales et en acceptant toutes les clauses, sauf stipulation expresse contraire. Toutes conditions générales contraires aux présentes ne lieront les parties que si elles sont acceptées par Funky Factory et par écrit.

Les présentes conditions générales s'appliquent pour toute vente conclue en Belgique et nous nous réservons le droit de modifier ces conditions générales à tout moment. Néanmoins, les contrats en cours restent soumis aux conditions applicables au moment où la commande est passée.

L'acheteur reconnaît avoir pris connaissance et accepté les Conditions Générales de Vente définies et disponibles sur le site <http://www.funkyfactory.be/>, avant la passation de commande. En outre, un exemplaire électronique de ces dites conditions sera joint à tout devis communiqué au client.

2. COMMANDES

Toute commande auprès de la Funky Factory fait obligatoirement l'objet d'un devis estimatif détaillé et personnalisé envoyé par e-mail à l'acheteur. Sauf stipulation contraire et écrite, le délai de validité des offres de la Funky Factory est de 30 jours à dater de leur émission. Le devis comporte la désignation et le type de prestations déterminé par la demande de l'acheteur et sur base des informations fournies par celui-ci, ainsi que les modalités et coûts y afférents. De plus, une image de rendu y sera également apposée. Cette image de rendu est apposée à titre indicatif.

La Funky Factory se réserve le droit de refuser d'honorer la commande d'un client qui n'aurait pas réglé totalement ou partiellement une commande précédente ou avec lequel un litige de paiement serait en cours. Sans préjudice de son éventuel droit de rétractation, l'acheteur sera définitivement engagé par la signature du devis ou par l'acceptation sans réserve de ce dernier. La Funky Factory ne sera quant à elle tenue de l'exécution de ses obligations qu'à dater de la réception de l'acompte.

Toute commande ne sera acceptée par le vendeur que par la confirmation écrite de celle-ci à l'acheteur ou par la livraison effective des marchandises. Sauf preuve contraire, l'acheteur reconnaît avoir reçu un exemplaire des présentes conditions générales de vente. Les marchandises sur mesure ne pourront en aucun cas être reprises ou échangées. Sont d'office considérées comme des marchandises sur mesure : les meubles repris sur le devis.

3. PAIEMENT ET RÉCLAMATIONS

Les prix s'entendent nets et sans ristourne, frais de livraison et placement non compris sauf si mentionné précisément sur le devis. Sauf conditions particulières, les factures sont payables à compter de la date de la facture. En cas de retard de paiement, le vendeur pourra suspendre tous les travaux en cours. Toute somme non payée à l'échéance figurant sur la facture entraîne de plein droit l'application de pénalités d'un montant égal à une fois et demie l'intérêt légal. Ces pénalités seront exigibles sur simple demande écrite du vendeur. Aucun escompte n'est accepté pour paiement anticipé.

4. DELAI DE LIVRAISON

Aucun délai de livraison ne sera mentionné dans le devis. La Funky Factory adoptant le régime d'indépendant complémentaire, il est entendu auprès de l'acheteur qu'il comprend que la réalisation et conception des meubles ne se font qu'au-delà de l'accomplissement du régime temps plein du vendeur (40h/semaine en horaire variable). Ceci étant, les périodes de juillet à septembre sont synonymes de difficulté supplémentaire pour la réalisation de commande contenu de la densité de travail demandée par le régime temps plein dans le secteur.



Sauf conditions particulières, une demande écrite spécifique pour la livraison pourra être proposée par l'acheteur au vendeur. Concernant la livraison et le délai, aucune indemnité financière ou geste commercial ne pourra être exigé de l'acheteur auprès du vendeur compte tenu du caractère « complémentaire » de l'activité de la Funky Factory. Ceci étant, un geste, commercial ou financier, pourrait être fait par le vendeur si le délai de livraison annoncé est largement dépassé.

5. RÉSERVE DE PROPRIÉTÉ

Les meubles sur mesure vendus restent la propriété de la Funky Factory jusqu'au règlement total de la facture.

6. GARANTIE

La Funky Factory offre une garantie de 2 ans sur toute défectuosité affectant les marchandises commandées. Par marchandises commandées, on entend les meubles (caissons et façades), structures métalliques, les charnières et les tiroirs. La pose initiale du meuble par nos soins est garantie 1 an. La garantie prend cours à dater du jour de la livraison des meubles.

La garantie ne couvre en aucun cas les dégâts liés à l'humidité ni au gonflement du bois, pour autant que ceux-ci ne résultent pas d'une pose incorrecte. La garantie ne couvre pas l'usure résultant d'une utilisation inappropriée, d'un montage incorrect par le client, d'un nettoyage inadapté, de rayures, de griffes, surcharges des tiroirs et plans de travaux, impacts ou casse par accident.

7. PROPRIETE INTELLECTUELLE

L'ensemble des logos, image de rendus, plans, photos figurant sur les documents de la Funky Factory, en ce compris tous les éléments du site internet de la Funky Factory relèvent de la propriété intellectuelle et exclusive de celle-ci. La Funky Factory se réserve le droit d'utiliser et de diffuser, sur n'importe quel support ou médias, les plans, fichiers, travaux, image de rendus et photos issus de son travail.

Toute reproduction partielle ou complète de ces logos, rendus et photos, quel que soit le support, à des fins commerciales, associatives ou bénévoles, est interdite sans le consentement de la Funky Factory ou des détenteurs des marques ou droits attachés à ces représentations graphiques. Personne n'est autorisé à reproduire, exploiter, rediffuser, ou utiliser à quelque titre que ce soit, même partiellement, des éléments du site internet de la Funky Factory qu'ils soient logiciels ou visuels.
